

**Le Conseil de développement  
économique des municipalités  
bilingues du Manitoba inc.**

**États financiers  
31 mars 2012**

# **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.**

Table des matières

31 mars 2012

---

	<b>Page</b>
<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>2</b>
<b>États financiers</b>	
Bilan	<b>3</b>
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	<b>4</b>
Notes afférentes aux états financiers	<b>5-10</b>



## André Couture

Chartered Accountant  
Comptable Agréé

le 13 septembre 2012

### Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de

**Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.** qui comprennent le bilan au 31 mars 2012, et l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.** au 31 mars 2012, ainsi que de ses résultats d'opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*André Couture FCA*

Comptable agréé

# Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

Bilan

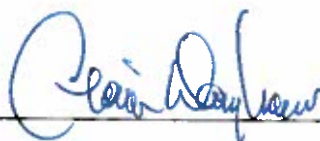
Au 31 mars 2012

				2012	2011
	Fonds général \$	Fonds investissement \$	Fonds des immobilisations \$	Total \$	Total \$
<b>ACTIF</b>					
Encaisse	-	173 181	-	173 181	145 649
Subventions à recevoir	345 630	-	-	345 630	297 332
Comptes à recevoir	20 053	10 289	-	30 342	60 175
Frais payés d'avance	976	-	-	976	3 260
Placements (note 5)	-	528 264	-	528 264	526 481
Prêts aux petites entreprises (note 6)	-	528 721	-	528 721	534 602
Parts de surplus					
Caisse Groupe Financier Ltée	1 854	19 893	-	21 747	21 747
Immobilisations (note 7)	-	-	11 248	11 248	6 565
	<u>368 513</u>	<u>1 260 348</u>	<u>11 248</u>	<u>1 640 109</u>	<u>1 595 811</u>
<b>PASSIF</b>					
Avances bancaires (note 8)	246 738	-	-	246 738	254 393
Comptes à payer et dettes courues	30 691	7 291	-	37 982	78 139
Revenus reportés (note 9)	88 420	-	-	88 420	22 941
Dettes à long terme (note 10)	-	508 721	-	508 721	514 602
	<u>365 849</u>	<u>516 012</u>	<u>-</u>	<u>881 861</u>	<u>870 075</u>
<b>ACTIFS NETS</b>					
Non grevés d'affectations	2 664	-	-	2 664	2 662
Affectation externe (note 4)	-	744 336	-	744 336	716 509
Investis en immobilisations	-	-	11 248	11 248	6 565
	<u>2 664</u>	<u>744 336</u>	<u>11 248</u>	<u>758 248</u>	<u>725 736</u>
	<u>368 513</u>	<u>1 260 348</u>	<u>11 248</u>	<u>1 640 109</u>	<u>1 595 811</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration



Président



Trésorier

# Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

				2012	2011
	Fonds général \$	Fonds investissement \$	Fonds des immobilisations \$	Total \$	Total \$
<b>Revenus</b>					
<b>Accords de contributions et subventions</b>					
Diversification de l'économie de l'Ouest	545 000	-	-	545 000	545 000
Service Canada	570 000	-	-	570 000	567 000
Patrimoine canadien	165 000	-	-	165 000	165 000
Projets (note 14)	1 188 625	-	-	1 188 625	1 221 375
Intérêts	-	57 459	-	57 459	58 529
Divers	96 818	-	-	96 818	91 500
	<u>2 565 443</u>	<u>57 459</u>	<u>-</u>	<u>2 622 902</u>	<u>2 648 404</u>
<b>Dépenses</b>					
Salaires et bénéfices	1 376 894	-	-	1 376 894	1 316 476
Frais professionnels et consultants	402 314	-	-	402 314	590 917
Loyer et entretien des locaux	195 214	-	-	195 214	181 445
Publicité et marketing	173 371	-	-	173 371	140 018
Kilométrages, repas et frais de voyages	141 545	-	-	141 545	138 474
Divers	173 305	-	-	173 305	99 708
Frais de bureau	56 810	-	-	56 810	75 023
Intérêts sur dette à long terme	-	29 490	-	29 490	34 741
Télécommunications	30 080	-	-	30 080	33 558
Frais bancaires et intérêts	3 196	142	-	3 338	7 849
Frais de poste et livraison	1 403	-	-	1 403	7 559
Amortissement	-	-	2 128	2 128	5 336
Assurances	4 498	-	-	4 498	5 135
	<u>2 558 630</u>	<u>29 632</u>	<u>2 128</u>	<u>2 590 390</u>	<u>2 636 239</u>
<b>Excédent des revenus (dépenses) pour l'exercice</b>	<b>6 813</b>	<b>27 827</b>	<b>(2 128)</b>	<b>32 512</b>	<b>12 165</b>
<b>Achat d'immobilisations</b>	<b>(6 811)</b>	<b>-</b>	<b>6 811</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>	<b>2 662</b>	<b>716 509</b>	<b>6 565</b>	<b>725 736</b>	<b>713 571</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>	<b>2 664</b>	<b>744 336</b>	<b>11 248</b>	<b>758 248</b>	<b>725 736</b>

# **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2012

---

## **1 Constitution**

La société fut constituée comme société sans capital – actions et à but non-lucratif en vertu de la loi sur les compagnies du Manitoba. Elle débuta ses activités en janvier 1996.

La société a comme mission de stimuler, encourager, appuyer et coordonner le développement économique dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba ("AMBM").

La société est exempte d'impôt sous l'article 149 de la loi d'impôt sur le revenu.

## **2 Principales conventions comptables**

### **Constataion des revenus**

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Le solde des subventions reçues est reporté aux années futures comme revenus reportés sur le bilan. Les apports non affectés tels que les intérêts sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### **Immobilisations et amortissement**

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	10 ans
Mobilier et équipements	10 ans
Équipement informatique	3 ans

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers de la société comprennent l'encaisse, les comptes à recevoir, les subventions à recevoir, les placements, les prêts aux petites entreprises, les avances bancaires, les comptes à payer, les dettes courues et la dette à long terme.

La société classe ses instruments financiers comme suit :

*L'encaisse, les avances bancaires et les placements* sont classés comme instruments détenus à des fins de transactions et sont reportés au bilan à la juste valeur avec les variations inhérentes à la juste valeur comptabilisés dans l'état des résultats.

*Les comptes à recevoir, les subventions à recevoir et les prêts aux petites entreprises* sont classés comme prêts et créances. Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis au coût amorti, d'après la méthode de détermination de l'intérêt réel.

# **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2012

---

## **Instruments financiers (suite)**

*Les comptes à payer, les dettes courues et la dette à long terme* sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis au coût amorti d'après la méthode de détermination de l'intérêt réel.

## **Justes valeurs**

Les valeurs comptables des instruments financiers se rapprochent de leurs justes valeurs en raison des taux d'intérêt variables, des échéances à court terme, ou parce qu'elles sont recevables ou payables sur demande.

## **Estimations**

La préparation des états financiers, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan ainsi que des montants de revenus et de dépenses imputés au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## **État des flux de trésorerie**

Les états financiers de la société n'incluent pas l'état des flux de trésorerie car ce dernier ne fournirait pas de renseignements supplémentaires.

## **3 Nouvelles prises de position en comptabilité**

Le Conseil des normes comptables de l'Institut canadien des comptables agréés a publié des nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Les organismes sans but lucratif devront adopter ces nouvelles normes pour les exercices débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 ou après. La société adoptera ces nouvelles normes pour son exercice financier se terminant le 31 mars 2013. L'adoption de ces nouvelles normes n'aura pas un effet important sur les résultats d'opérations ni sur la situation financière de la société.

## **4 Fonds d'investissement**

Le fonds d'investissement fut établi par des contributions de 500 000 \$ de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada ( 'DÉO'). Ce fonds a pour but de fournir des prêts aux petites entreprises dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba et dans les autres communautés francophones.

L'accord du 15 septembre 1998 relatif au fonds d'investissement a pris fin le 31 mars 2011.

Ayant reçu l'assurance de la société que les fonds continueraient d'être utilisés selon l'usage auquel ils étaient originalement destinés, DÉO a décidé de laisser la gestion des fonds aux soins de la société.

**Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2012

**5 Placements**

Dépôts à terme à la Caisse Groupe Financier Ltée portant intérêts à des taux de 3,0% à 6,25%.

Ces dépôts à terme viennent à échéance comme suit mais sont encaissables en tout temps sans pénalité:

	\$
Exercice terminé le 31 mars 2013	8 405
2014	107 742
2015	121 498
2016	75 346
2017	114 387
2018	100 886
	528 264

**6 Prêts aux petites entreprises**

Les prêts aux petites entreprises varient de 7 500 \$ à 75 000 \$. Ils portent intérêts à des taux de 5,0% à 8,25% et sont remboursables sur une période de 5 à 7 ans.

**7 Immobilisations**

	2012		2011	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Améliorations locatives	40 725	40 725	40 725	40 725
Mobilier et équipements	143 361	134 729	139 689	133 124
Équipement informatique	3 139	523	-	-
	187 225	175 977	180 414	173 849
Montant net		11 248		6 565

**8 Avances bancaires**

La société a une marge de crédit de 300 000 \$ portant intérêt au taux de base de l'institution financière plus 1,5% (4,75% au 31 mars 2012). Les comptes et subventions à recevoir de la société ont été grevés en garantie de la marge de crédit.



**Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2012

**9 Revenus reportés**

	Revenus reportés au 31 mars 2011 \$	Montants reçus \$	Revenus reconnus \$	Revenus reportés au 31 mars 2012 \$
Province du Manitoba - service à la famille et logement	-	38 000	36 334	1 666
Province du Manitoba - éducation	-	17 300	2 566	14 734
Autres projets	10 376	51 425	31 317	30 484
Manitoba Cooperative Association et CDI-IDC	-	62 272	61 396	876
Province du Manitoba - Manitoba vert	6 989	14 670	7 663	13 996
Province du Manitoba - innovation, énergie et mines- E-index	1 562	-	1 562	-
Caisse groupe financier	1 126	45 326	23 891	22 561
Revenus divers	2 888	98 033	96 818	4 103
	<b>22 941</b>	<b>327 026</b>	<b>261 547</b>	<b>88 420</b>

Une portion de certains revenus reçus pour les projets a été reportée car l'activité se rattachant au revenu n'avait pas été complétée durant l'exercice.

**10 Dette à long terme**

Emprunts de la Caisse Groupe Financier Ltée portant intérêts à des taux de 5,0% à 8,25% remboursables en versements mensuels de 12 300 \$ comprenant le capital et les intérêts et remboursable sur une période de 5 à 7 ans. Les placements sont grevés en garantie des emprunts.

**11 Engagements**

Les engagements minimaux pour les prochains cinq ans en vertu de baux se terminant en septembre 2015 se répartissent comme suit :

	Locaux \$	Équipement \$	Total \$
Exercice se terminant le 31 mars 2013	185 207	17 085	202 292
2014	185 207	17 085	202 292
2015	185 207	17 085	202 292
2016	30 868	7 016	37 884

# **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2012

---

## **12 Information concernant le capital**

Le capital de la société est constitué des actifs nets. Les objectifs de la société en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. La société gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant. Comme organisme à but non-lucratif, la société est dépendante des revenus annuels de subventions. Depuis la période précédente, il n'y eu aucun changement à ce que la société considère comme faisant partie de son capital.

## **13 Gestions des risques financiers**

Les actifs et les passifs financiers de la société l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. La société s'est donnée pour objectif de maximiser son profil risque rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion du risque à l'ensemble de ses activités. L'analyse qui suit permet d'évaluer ces risques au 31 mars 2012.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque que la société subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la société à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement les prêts aux petites entreprises, les subventions et comptes à recevoir. Toutefois, la société n'est pas exposée à d'importants risques de crédit puisque les créances sont réparties parmi une vaste clientèle et les paiements sont normalement perçu en temps opportun.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La société maintient son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun.

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation des taux d'intérêts commerciaux. La société est exposée au risque de taux d'intérêt puisque les placements portent intérêt à des taux fixes, la marge de crédit porte intérêt à un taux variable et la dette à long terme à des taux fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

### *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation aux taux de change. La société n'est pas exposée au risque de change du fait que tous ses instruments financiers sont libellés en dollars canadiens et que le nombre de transactions effectuées en devises étrangères est minime.

# Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2012

---

## 14 Projets

Le détail des revenus pour les projets spéciaux réalisés durant l'exercice est comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Entente de partenariat économique Canada-Manitoba	368 151	360 852
Service Canada - premier choix	230 350	182 527
Entente de partenariat économique Canada-Manitoba - tourisme	133 000	133 000
Affaires étrangères et commerce international Canada - portail sans fil	-	94 185
Province du Manitoba - Innovation, Énergie et mines Manitoba - E-index	1 562	88 438
Manitoba Cooperative Association et CDI-IDC	61 396	71 932
Autres projets	46 702	64 942
Stratégie du Manitoba en faveur des coopératives	54 880	55 045
Projet conjoint - portail sans fil	-	32 000
Caisse groupe financier	23 891	28 874
Province du Manitoba - Manitoba Vert	7 663	27 146
Secrétariat aux affaires francophones - Manitoba	50 000	25 000
Manitoba Travail et Immigration	50 000	25 000
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC)	11 000	23 080
Agriculture et Agroalimentaire Canada	13 446	9 354
Agriculture et Agroalimentaire Canada	10 250	-
Environnement Canada - compostage	90 000	-
Province du Manitoba - service à la famille et logement	36 334	-
	<hr/>	<hr/>
	1 188 625	1 221 375